N° 1 · LUNDI 23 NOVEMBRE 2026 ÉDITION PROFESSIONNELS SEMAINE DU 16 AU 22 NOVEMBRE 2026

L'Hebdo

de La gestion facile · lagestionfacile.com/hebdo

Bonjour, cette semaine : la check-list de la paie de décembre, les délais pour fermer l'entreprise pendant les fêtes et ce que le budget 2027 prévoit pour les indemnités de rupture. Pour une fermeture qui commence le jeudi 24 décembre, les salariés doivent être prévenus au plus tard le mardi 24 novembre.

PAIE ET SOCIAL · À la une

Paie de décembre : la check-list

Hausse du SMIC au 1er décembre, primes de fin d'année, dernières exonérations de 2026 à utiliser, congés à solder et préparation de janvier 2027 : voici les points à vérifier, dans l'ordre.

Le SMIC. Le taux horaire brut annoncé passe de 12,31 € à 12,51 €, soit 1 897,35 € brut par mois pour 35 heures, pour les heures travaillées à partir du 1er décembre, dès la parution du décret (il n'était pas encore paru le 21 novembre). Remettez à niveau tout salaire de base devenu inférieur, temps partiels et apprentis compris, et vérifiez les minima de votre convention collective : à partir de 2027, les branches dont les minima restent sous le SMIC verront leurs allègements de cotisations réduits.

13e mois, prime de fin d'année
Due si le contrat, la convention ou un usage la prévoit ; soumise aux cotisations et à l'impôt comme un salaire.

Bons d'achat et cadeaux de Noël
Exonérés jusqu'à 200 € par salarié et par enfant, sous conditions d'utilisation.

Prime de transport, forfait mobilités
Jusqu'à 1 000 € exonérés de cotisations s'ils sont versés au plus tard le 31 décembre 2026.

Prime de partage de la valeur
Moins de 50 salariés : régime le plus favorable jusqu'au 31 décembre 2026, sauf prolongation votée.

Médaille du travail
Gratification encore exonérée de cotisations jusqu'au 31 décembre 2026 (tolérance du BOSS), soumise en 2027.

Heures supplémentaires
Exonération d'impôt plafonnée à 7 500 € net imposable par an en 2026 : vérifiez le cumul annuel.

La date qui compte, c'est le paiement : pour les exonérations qui s'arrêtent au 31 décembre 2026, une prime payée avec la paie de décembre mais virée le 4 janvier 2027 risque de relever des règles de 2027. Avancez le virement si nécessaire.

Lire l'article complet : lagestionfacile.com/2026/11/21/paie-decembre-2026-check-list-smic-primes-conges-regularisations/

PAIE ET SOCIAL

Fermer entre Noël et le Nouvel An : les délais sont courts

Pour fermer l'entreprise pendant les fêtes, l'employeur consulte d'abord le CSE (entreprises d'au moins 11 salariés qui en sont dotées ; il donne un avis, sans droit de veto), puis prévient les salariés au moins un mois avant. Pour une fermeture qui commence le jeudi 24 décembre, l'annonce doit être faite au plus tard le mardi 24 novembre ; pour le lundi 28 décembre, au plus tard le samedi 28 novembre. Passé ce délai, il faut l'accord des salariés : sinon, la période n'est pas considérée comme des congés payés et les salaires sont dus sans décompte. Une fermeture du 28 décembre au 2 janvier coûte 5 jours ouvrables, ou 4 jours ouvrés.

Lire l'article complet →

PAIE ET SOCIAL

Indemnités de rupture : l'exonération pourrait être divisée par deux

Aujourd'hui, une indemnité de licenciement ou de rupture conventionnelle échappe aux cotisations jusqu'à deux plafonds annuels de la Sécurité sociale (96 120 € en 2026). L'article 6 du budget de la Sécurité sociale pour 2027 ramène cette limite à un seul plafond, pour les cotisations comme pour la CSG-CRDS, pour les ruptures prenant effet à partir du 1er janvier 2027 ; le plafond 2027 annoncé est de 48 900 €. Le Sénat a maintenu la mesure et adopté le texte le 18 novembre, et une commission mixte paritaire est prévue le 26 novembre. Tant qu'aucune loi n'est promulguée, les règles actuelles s'appliquent.

Lire l'article complet →

PAIE ET SOCIAL

AT/MP : un taux unique par activité en 2027

Le décret n° 2026-951 du 13 octobre 2026 rend automatique, pour les cotisations dues à partir de 2027, un taux unique entre établissements de même catégorie de risque. Sont concernées les entreprises de 20 salariés et plus qui ont plusieurs établissements de même activité ; celles de moins de 20 salariés ne le sont pas. La première année, le point de départ est la moyenne des taux 2026 de ces établissements, pondérée par leur masse salariale. Un établissement peu sinistré verra souvent son taux monter, un établissement très sinistré le verra baisser. Les taux 2027 seront notifiés début 2027 sur le compte AT/MP.

Lire l'article complet →

PAIE ET SOCIAL

Apprentis : ce qui est garanti avant le 1er janvier

L'aide exceptionnelle n'est écrite que pour les contrats dont l'exécution commence avant le 1er janvier 2027 (décret n° 2026-168 du 6 mars 2026). Pour la première année, dans les entreprises de moins de 250 salariés : 5 000 € pour un CAP ou un bac, 4 500 € pour un bac + 2, 2 000 € de la licence au master, 6 000 € pour un apprenti reconnu travailleur handicapé. C'est la date de début réel du contrat qui compte, pas seulement la signature. Le gouvernement annonce la reconduction des mêmes montants en 2027, mais aucun texte ne le prévoit à ce jour.

Lire l'article complet →

PAIE ET SOCIAL

Congé supplémentaire de naissance : l'employeur ne peut pas refuser

Ouvert depuis le 1er juillet 2026 aux parents d'enfants nés ou adoptés depuis le 1er janvier 2026, ce congé dure 1 ou 2 mois, au choix du salarié, et débute dans les 9 mois suivant la naissance. Le salarié prévient un mois avant (15 jours s'il enchaîne avec le congé de paternité) ; l'employeur ne peut ni refuser ni exiger un report. Dans les 5 jours suivant le début du congé, il fait le même jour un signalement en DSN et le dépôt du formulaire de demande, obligatoire en ligne depuis le 1er novembre. Pour les enfants nés début 2026, le congé doit commencer au plus tard le 31 mars 2027.

Lire l'article complet →

De saison

Ce qui tombe en ce moment

Grand froid

Pas de seuil, mais des obligations

Le Code du travail ne fixe aucune température minimale. L'employeur doit évaluer le risque froid dans le document unique, chauffer les locaux fermés, protéger les postes extérieurs et fournir les équipements adaptés, à sa charge. L'INRS donne des repères de confort : 20 à 22 °C dans un bureau.

Pot

Fin d'année : quels alcools au travail ?

Dans les locaux, seuls le vin, la bière, le cidre et le poiré sont autorisés ; le champagne est un vin. L'employeur doit empêcher une personne ivre de rester sur le lieu de travail, et un accident pendant le pot ou au retour peut engager sa responsabilité.

73 €

Cadeaux clients : le seuil de TVA

La TVA n'est récupérable que si les cadeaux ne dépassent pas 73 € TTC par an et par bénéficiaire, emballage et port compris ; au-delà, aucune récupération, même partielle. Le cadeau reste déductible du bénéfice s'il est fait dans l'intérêt de l'entreprise et justifié.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

47,7 %

des foyers paient l'impôt sur le revenu (20,1 millions), au plus haut depuis 2012, pour 92,6 milliards d'euros d'impôt net. Chiffres provisoires de la DGFiP sur les revenus de 2025.

L'agenda

24 nov.	Dernier jour pour annoncer une fermeture au 24 décembre
1er déc.	SMIC +1,6 % annoncé
7 déc.	DSN de novembre, 50 salariés et plus
15 déc.	DSN (moins de 50), dernier acompte d'IS, solde de CFE
15 → 24 déc.	TVA de novembre ; acompte semestriel au régime simplifié
31 déc.	Dernier jour pour la prime de transport exonérée

À lire aussi

- Télétravail des frontaliers : les seuils 2026
- Congés payés non pris : perdus, reportés ou payés ?
- Gratification de stage 2027 : toujours 4,50 € de l'heure
- Entretien annuel ou de parcours professionnel : lequel est obligatoire ?

Les repères

Valeurs en vigueur ou annoncées au 22 novembre 2026

REPÈRE	VALEUR	PRÉCISION	SOURCE
SMIC horaire brut	**12,51 €**	Au 1er décembre 2026, annoncé : décret pas encore paru au 22 novembre (12,31 € auparavant)	Ministère du Travail, code.travail.gouv.fr
SMIC mensuel brut (35 h)	**1 897,35 €**	Montant annoncé au 1er décembre 2026, environ 1 502 € net	Calcul sur le taux annoncé
Plafond de la Sécurité sociale 2026	**4 005 € / mois**	48 060 € par an	Arrêté du 22 décembre 2025
Plafond de la Sécurité sociale 2027	**4 075 € / mois**	48 900 € par an, annoncé par le BOSS le 16 octobre 2026 ; arrêté à paraître	BOSS, Service-public
Gratification minimale de stage	**4,50 € / heure**	2026, au-delà de deux mois de stage (15 % du plafond horaire)	Service-public
Heures supplémentaires exonérées d'impôt	**7 500 €**	Plafond annuel 2026, en net imposable	Article « Paie de décembre 2026 »
Bons d'achat de Noël exonérés	**200 €**	Par salarié et par enfant, sous conditions d'utilisation	Article « Paie de décembre 2026 »
Cadeaux clients : TVA récupérable	**73 € TTC**	Par an et par bénéficiaire, emballage et port compris	Article 23 N de l'annexe IV du CGI
Impôt sur les sociétés	**15 % puis 25 %**	15 % jusqu'à 42 500 € de bénéfice pour les PME éligibles (chiffre d'affaires jusqu'à 10 M€), 25 % au-delà	economie.gouv.fr, impots.gouv.fr
Taux d'intérêt légal (autres cas)	**2,75 %**	Second semestre 2026 ; pénalités de retard entre professionnels : au moins 3 fois ce taux	Arrêté du 26 juin 2026
Inflation sur un an	**+3,4 %**	Octobre 2026, indice des prix à la consommation	Insee, 13 novembre 2026

« Annoncé » : montant communiqué par l'administration mais pas encore fixé par le texte officiel. Vérifiez la valeur applicable à la date qui vous concerne.